

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEAUREVOIR

Séance du vendredi 15 avril 2016

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize, le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaurevoir, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. LIMPENS Eric, Maire.

**Présents :** M. LIMPENS Eric, M. FAYOLLE Jean-François, M. LELONG Jean-Marie, Mme. LECLERE Karoline, Mme. GODART Julie, Mme. CZARNY Séverine, M. KUHN Siegfried, Mme. DE STEUR Danièle, M. TRICOTEAUX Philippe, Mme. SJOBERG Isabelle.

**Absent ayant donné pouvoir :**

**Absents :** M. TOURNAY Jean-Michel, Mme. COMPAGNON Emilie, Mme. PAHU Brigitte, M. BELVAL Jean-Paul, M. DE REKENEIRE Xavier.

**Absent excusé:** M.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée peut donc valablement délibérer. Aucune remarque n'est formulée sur le précédent compte rendu.

- Ouverture de la séance par Monsieur le Maire. Aucune question diverse.
- **Désignation du secrétaire de séance :** M. LELONG Jean-Marie
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 01 mars 2016 : approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## ORDRE DU JOUR

**Trésorerie communale** arrêtée au 15/04/2016 : 1 058 535,53 €.

## I] BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur le Maire donne la parole à M. FRANCOIS, Secrétaire de Mairie, qui donne lecture du Budget Primitif 2016.

### BUDGET PRINCIPAL

#### Section de Fonctionnement

<b>Dépenses</b>		<b>1 368 615,18</b>
011	Charges à caractère général	382 177,11
012	Charges de personnel	352 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00
023	Virement section d'Investissement	425 943,33
65	Autres charges de gestion courante	173 138,07
66	Charges financières	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00
042	Amortissement subv.	21 356,67
<b>Recettes</b>		<b>1 368 615,18</b>
002	Excédents antérieurs reportés	479 777,68
013	Atténuation de charges	2 000,00
70	Produits services des domaines et ventes diverses	13 800,00
73	Impôts et Taxes	470 442,50

74	Dotations, Subventions	386 595,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00
77	Produits financiers	1 000,00

### Section d'Investissement

<b>Dépenses</b>		<b>878 269,91</b>
001	Déficit d'Investissement reporté	274 493,78
020	Dépenses imprévues	30 000,00
16	Remboursements d'emprunts	37 700,00
23	Immobilisations en cours	
	Opérations d'Equipement	536 076,13
<u>Dont Restes à Réaliser 2016</u>		<u>75 076,13 €</u>

<b>Recettes</b>		<b>878 269,91</b>
021	Virement de la section fonction. (besoin de financement)	425 943,33
040	Opérations d'ordre	21 356,67
10	Dotations	399 569,91
13	Subventions d'Investissements	31 400,00
<u>Dont Restes à Réaliser 2016</u>		<u>/ €</u>

### Programmes d'Investissement retenus :

- Agencement d'un cabinet médical ! - Aménagement du parking au cimetière
- Réfection de la toiture vestiaire du stade ! - Réfection de la rue Faidherbe
- Eclairage public 2016 ! - Boisement de la carrière chaussée Brunehaut
- Renforcement de la vidéo protection ! - Agencement de la bibliothèque municipale
- Mobilier/Matériel/Outillage divers 2016 (miroir d'intersection, défibrillateur, panneaux signalisation)
- Aménagement de l'accessibilité handicapée des bâtiments communaux

Après avoir écouté la lecture du Budget, des explications ont été apportées sur les programmes d'investissements et les montants inscrits.

Il est précisé que le Budget Primitif 2016 a été élaboré sans souscrire de nouveaux emprunts et en maintenant le taux des 3 taxes locales identique à celui de 2015 (inchangé depuis 2001 !!), soit :

- Taxe d'habitation : 12,62 %
- Taxe foncière non bâti : 32,70 %
- Taxe foncière bâti : 17,07 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les propositions relatives au Budget Primitif 2016 pour le Budget Principal. Une délibération est prise en ce sens.

## SERVICE ASSAINISSEMENT

### Section de Fonctionnement

<b>Dépenses</b>		<b>276 609,68</b>
023	Virement à la section d'Investissement	173 448,81
011	Charges à caractère général	64 000,00
65	Autres charges	1 000,00
66	Charges financières	1 330,05
042	Amortissements	2 000,00
68	Dotations aux amort.	34 830,82

<b>Recettes</b>	<b>276 609,68</b>
002 Excédents antérieurs reportés	209 783,48
70 Redevance, contribution	60 000,00
777-042 Amort. Subv. Investissement	6 826,20

#### Section d'Investissement

<b>Dépenses</b>	<b>513 999,09</b>
23 Opération d'équipement	501 263,65
16 Emprunts	5 909,24
13-040 Amortissement subv. d'Invest.	6 826,20

<b>Recettes</b>	<b>513 999,09</b>
001 Excédent antérieur reporté	297 006,58
021 Autofinancement de l'investissement	173 448,81
1068 Excédent fonctionnement	8 712,88
28-040 Amort. des immobil.	34 830,82

Il est précisé que les propositions émises pour établir le budget 2016 du Service Assainissement ont été élaborées sans augmentation de la redevance d'assainissement, soit 1,20 €/m<sup>3</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les propositions relatives au Budget Primitif 2016 pour le Budget du service d'Assainissement. Une délibération est prise en ce sens.

### SERVICE DES EAUX

#### Section de Fonctionnement

<b>Dépenses</b>	<b>313 420,88</b>
011 Charges à caractère général	77 550,00
023 Virement à la section d'Invest.	115 063,26
65 Autres charges gestion courante	1 000,00
66 Charges financières	13 000,00
67 Charges exceptionnelles	72 000,00
68-042 Dotations aux amortissements	34 857,62

<b>Recettes</b>	<b>313 420,88</b>
002 Excédents antérieurs reportés	141 639,60
70 Vente d'eau	160 000,00
75 Autres produits gestion courante	300,00
777-042 Amortissement subv. Inv.	11 481,28

#### Section d'Investissement

<b>Dépenses</b>	<b>162 193,89</b>
001 Déficit antérieur reporté	10 607,50
16 Emprunts	31 000,00
23 Travaux réfection château d'eau	109 105,11
13-040 Amortissements	11 481,28

<b>Recettes</b>	<b>162 193,89</b>
10 Financement section fonctionnement	10 607,50
13 Subvention d'investissement	/
28-040 Amortissement des immo.	36 523,13
021 Viremt. Sect. Fonctionnement	115 063,26
001 Excédent antérieur reporté	/

Les propositions émises pour établir le budget 2016 du Service des Eaux ont été élaborées avec une augmentation du prix de l'eau de 0,20 cts, soit 1,40 €/m3. (délibération du 10/11/2015).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les propositions relatives au Budget Primitif 2015 pour le Budget du service des Eaux. Une délibération est prise en ce sens.

## **II] COURRIERS DIVERS**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier :

De M. MASSARDI, Directeur de la Poste de Bohain : il informe l'Assemblée d'une modification des horaires d'ouvertures durant la période allant du 08 août au 27 août (3 semaines). Le bureau de poste sera ouvert en priorité l'après-midi pour favoriser un départ du courrier.

De Mme. Béatrice LAYGNEZ qui en réponse à son précédent courrier, a pris bonne note du projet de reboisement de la carrière communale située sur la Chaussée Brunehaut.

Toutefois, certains points de son courrier sont restés sans réponse (qui s'est accaparé de la parcelle, l'indemnisation de la commune pour le défrichement, le bois récupéré, l'occupation du sol).

Monsieur le Maire rappelle l'historique de la carrière et ses différends avec ses voisins.

Il signale que la carrière est rebouchée depuis plusieurs années, que le bois coupé ne représentait que des taillis, pas de gros arbres.

En conclusion, Monsieur le Maire ne souhaite pas polémiquer sur le sujet et laisse le conseil municipal décider de la suite à donner. Un courrier réponse sera fait à Mme. Laygnez.

Il est rappelé que le site de la carrière sera reboisé en fin d'année.

## **III] ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES**

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée les avis émis par les membres de la commission des finances qui se sont réunis le 02 avril 2016 et apporte des explications sur les sommes proposées.

Il propose de maintenir à l'identique le montant attribué en 2015 sauf pour les associations qui participent aux festivités locales ; pour ces dernières le montant sera revalorisé.

Mme. De Steur fait part de ses remarques relatives à la revalorisation de certaines associations. Monsieur le Maire apporte ses explications et souhaite encourager les associations qui participent aux manifestations. Un débat s'instaure au sein de l'Assemblée.

**Considérant** les avis rendus par les membres de la Commission des Finances à l'issue de la réunion d'examen des bilans des associations locales, en date du 02 avril 2016,

■ Le Conseil Municipal, par 9 voix pour et 1 abstention, décide de verser aux associations pour l'exercice 2016 les subventions telles que figurant ci-dessous :

* Associations Sportive de Beaufort (A.S.B)	9 500,00 euros.
* Foyer des Jeunes - Musculation	950,00 euros.
* Comité des fêtes	3 950,00 euros
* Coopérative scolaire école primaire	2 850,00 euros.
* Coopérative scolaire école maternelle	1 425,00 euros.
* A.F.N. - Anciens Combattants	700,00 euros.
* Club du 3 <sup>e</sup> Age	475,00 euros.
* Sté Chasse	333,00 euros.
* Donneurs de Sang	475,00 euros.
* Asso. Travaux Manuels	300,00 euros.

* Les amis de l'enfance	500,00 euros
* Country Celt Dancers	475,00 euros.
* Délégation Cantonale	150,00 euros.
* Les P'tits Plaisirs	300,00 euros.
* Les Ch'tis Bambins	300,00 euros.
* Zumba Génération Sport	200,00 euros
* Village SOS Enfants	50,00 euros.
* La Croix Rouge	100,00 euros.

Une délibération est prise en ce sens

#### **IV] STATIONNEMENT EN TRAVERSEE D'AGGLOMERATION**

Monsieur Fayolle explique avoir reçu, avec Monsieur le Maire, les services de la Voirie Départementale (03 et 22 mars) afin de trouver une solution pour le problème de stationnement en traverse d'agglomération notamment rue de l'Industrie.

L'idée principale avancée par la voirie départementale serait de matérialiser le stationnement mi-chaussée/mi-trottoir à l'aide de bornes et chicanes afin de laisser une largeur suffisante pour que les piétons puissent emprunter les trottoirs. Néanmoins Monsieur Fayolle et Monsieur le Maire signalent la dangerosité des chicanes du fait de la circulation des camions, des véhicules agricoles et des bus scolaires.

D'autres idées sont évoquées : interdire le stationnement, remettre panneaux de stationnement alternatif à chaque entrée du village, limiter la vitesse à 30 km/h.

En conclusion, il est proposé d'instaurer un stationnement interdit rue de l'industrie sur une longueur d'environ 100 mètres après le virage situé en direction de Bohain avec l'intersection de la rue St-Chamond. Un courrier sera envoyé aux principaux riverains intéressés.

#### **V] PROJET DE CONSTRUCTION D'UN FOYER/CLUB HOUSE AU STADE**

M. Fayolle informe l'Assemblée avoir reçu M. Campos, Trésorier de l'ASB lors de l'attribution des subventions aux associations, qui lui a fait part du projet.

Monsieur le Maire propose de fournir les matériaux et que ledit bâtiment soit construit par des membres bénévoles du club. Néanmoins, il reconnaît l'absence d'enthousiasme des joueurs à s'investir dans le bénévolat. M. Kuhn signale que la Fédération Française de Football pourrait participer financièrement à hauteur de 50% du montant des travaux ; il propose de demander un devis pour le gros œuvre.

Ce projet pourrait également servir pour des petites réceptions (20/30 personnes) ou réunions destinées aux associations. La salle serait toutefois réservée le dimanche au club de football.

#### **VI] REMPLACEMENT DES AGENTS EN CONTRAT AVENIR**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres présents que le contrat Avenir (contrat aidés par l'Etat) de deux agents arrive à son terme ; l'un fin juin et l'autre fin août et propose de les remplacer. Les conditions de prise en charge ainsi que les aides de l'Etat des contrats avenir et contrat unique d'Insertion sont évoquées.

Il convient d'établir la fiche de poste. Un appel à candidature sera lancé et le choix du contrat (contrat avenir ou CAE-CUI) sera établi en fonction du profil des candidats retenus.

#### **VII] INFORMATIONS ET DEMANDES DIVERSES**

↳ Monsieur le Maire rappelle le projet de réfection de la voirie en bout de de la rue de Genève direction « La Sablonnière » au hameau de Ponchaux.

3 devis ont été demandés et reçus.

Ets Eiffage de Clairfontaine : 21 474,00 € ht.

Ets Gorez TP de Guise : 25 095,00 € ht.

Ets GPE de Fresnoy Le Grand : 22 689,00 € ht.

Des renseignements complémentaires sur les travaux envisagés sont portés à la connaissance de l'Assemblée. L'entreprise GPE Environnement effectuerait la réfection pour partie en béton et en enrobé, tandis que les entreprises Eiffage et Gorez seraient plus axées pour une réfection complète en enrobé. Toutefois, M. Fayolle signale qu'il réunira les membres de la commission de travaux afin d'évoquer les travaux.

↳ Autorisation Droit du Sol (ADS) : Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée que suite à la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du 23 mars dernier, un avenant à la convention existante relative à l'instruction des actes d'urbanisme est proposé au conseil municipal. Il a pour but de définir plus précisément les rôles et missions à tenir pour chacune des parties ainsi que la participation financière de la commune pour son adhésion au service ;

Le Conseil Communautaire a défini le financement des communes adhérentes au service à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 comme suit :

Instruction d'un permis de construire	128,20 €
Instruction d'un certificat d'urbanisme type a	25,64 €
Instruction d'un certificat d'urbanisme type b	51,28 €
Instruction d'une déclaration préalable	89,74 €
Instruction d'un permis d'aménager	153,84 €
Instruction d'un permis de démolir	102,56 €

L'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'adhésion au service ADS.  
Une délibération est prise en ce sens.

↳ Reboisement de la carrière communale de la Chaussée Brunehaut :

Contactée par la commune, l'entreprise Desteucq Fleurs de Prémont a remis plusieurs propositions pour la fourniture et pose d'érables (325 pièces).

Après en avoir délibéré, les membres présents décident de retenir la proposition désignant la fourniture et pose de plusieurs essences locales. Le coût s'élève à 2 484,75 € ttc.

La plantation aura lieu à l'automne prochain.

↳ Assainissement de la rue Faidherbe : Lors d'une réunion d'explication du projet, les riverains ont été invités à émettre un avis. Considérant les réponses reçues d'un accord ou pas pour la réalisation des travaux d'assainissement (5 pour et 2 contre), le conseil municipal décide d'entreprendre lesdits travaux. Ils seront réalisés avant d'entreprendre la réfection de la voirie.

↳ Evoqué lors d'une précédente réunion, Monsieur le Maire propose d'effectuer la régénération du terrain d'honneur (regarnissage, décompactage, sablage de l'ensemble de la surface de jeux).

L'entreprise Deltour Paysage de Cambrai est retenue selon un devis d'un montant de 4 992,00 € ttc pour la réalisation des travaux.

↳ Une participation financière de la commune à hauteur de 50 € est attribuée pour le fleurissement de la gendarmerie

↳ Il est porté à connaissance les plans relatifs au projet d'aménagement du cabinet médical établi par le cabinet Hélios. Il est décidé de prendre l'avis de professionnels de santé. Le coût estimé des travaux s'élève à 160 000,00 € ht.

Les questions sont épuisées la séance est levée.

**Le secrétaire de Séance**  
M. LELONG Jean-Marie.